Engagés depuis 35 ans aux côtés des agents du secteur public pour réaliser leurs projets





Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT⁽²⁾, cotisation de 0,60 € par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT⁽²⁾ facultative : 7,20 €, soit un TAEA (taux annuel effectif de l'assurance) de 0,67 %, non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en vigueur du 01/02/2022 au 28/02/2022. Pour un prêt d'une autre durée et/ou montant, voir conditions en agence Société Générale.

Pour nos 35 ans,

nous vous accompagnons encore plus loin!

PRÊT BFM LIBERTÉ⁽¹⁾

0,50% TAEG fixe

Pour une durée de 6 à 12 mois à partir de 1500 € hors assurance DIT⁽²⁾ facultative. Taux en vigueur du 01/02/2022 au 28/02/2022.



LES AVANTAGES

Flashez ici pour faire votre simulation



- Pas de frais de dossier
- Aucun apport personnel
- Libre utilisation des fonds
- Assurance emprunteur⁽²⁾
- Différé d'amortissement(3)
- Adaptabilité des mensualités⁽⁴⁾
- (1) Prêt amortissable non affecté, consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM et d'être titulaire d'un compte bancaire ouvert à la Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée). Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir conditions en agence Société Générale.
- (2) Contrat d'assurance Groupe DIT Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, souscrit par la BFM, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, SA régies par le Code des assurances et présenté par Société Générale, en sa qualité d'intermédiaire en assurances. Elle est facultative mais conseillée. Tarif standard d'assurance donné à titre indicatif pouvant évoluer et hors surprime éventuelle.
- (3) Sous réserve d'acceptation. Dans la limite de 3 mois maximum et dans les conditions fixées au contrat de crédit. Pendant le différé d'amortissement, seuls les intérêts et s'il y a lieu la cotisation d'assurance sont prélevés.
- (4) Hors cotisations d'assurances éventuellement souscrites. Évolution possible dans les conditions et limites fixées au contrat de crédit.

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 505 691,25 EUR RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 08 041 372 (http://www.orias.fr). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1066714367,50 EUR. RCS Paris 552120222. Siège social: 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07022493 (http://www.orias.fr).



Appel non surtaxé 0 987 980 980

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h

